

Quiévrain, le 29.10.2013.

Conformément aux articles L1122-12, L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le 12 novembre 2013 à la salle des mariages rue Grande 9 à Quiévrain à 20h00.

Séance publique,

1. Approbation du procès verbal de la séance du 17.10.2013.
2. Vérification de caisse au 30.06.2013.
3. Dotation à la zone de Police.
4. Modification budgétaire n° 1 exercices ordinaire et extraordinaire - 2013.
5. Modification budgétaire n° 1 du CPAS- exercices ordinaire et extraordinaire- 2013.
6. Marché des emprunts 2013.
7. Coût vérité en matière de déchets : exercice 2014.
8. Plan d'investissement 2013/2016
9. Règlements taxes et redevances 2014 à 2019.
 - 1-Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques, 8,5%.
 - 2-2800 centimes additionnels au précompte immobilier.
 - 3-Taxe sur la délivrance des documents administratifs.
 - 4-Taxe sur les débits de boissons.
 - 5-Taxe indirecte sur l'ouverture de débits de boissons après l'heure de fermeture.
 - 6-Taxe sur les débits de tabacs.
 - 7-Taxe sur les agences de courses et de paris.
 - 8-Taxe sur l'usage de la voie publique à des fins publicitaires.
 - 9-Taxe sur les spectacles- divertissements-cirques.
 - 10-Taxe sur les établissements bancaires et assimilés.
 - 11-Taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés.

- 12-Taxe sur la distribution à domicile d'imprimés publicitaires et échantillons non adressés.
 - 13-Taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes.
 - 14-Taxe sur les immeubles inoccupés
 - 15-Taxe sur les échoppes à frites, beignets, hots-dogs placées au long de la voie publique.
 - 16-Redevance sur l'enlèvement de tous petits déchets de toute nature.
 - 17-Redevance sur la délivrance de sacs-poubelle.
 - 18-Redevance sur l'occupation du domaine public à l'occasion des foires et des marchés.
 - 19-Redevance sur les foires et divertissements.
 - 20-Redevance sur l'occupation temporaire privative de la voie publique.
 - 21-Redevance sur l'enlèvement, le transport, l'entreposage et la conservation des biens.
 - 22-Impôt annuel sur les commerces de nuit.
 - 23-Taxe sur les piscines.
 - 24. Redevance sur les secondes résidences.
 - 25. Taxe sur les enseignes et publicités assimilées lumineuses et non lumineuses.
 - 26. Taxe sur les panneaux publicitaires.
 - 27. 22 missions : Tarification sur la destruction des nids de guêpes.
 - 28. Taxe sur le nettoyage des routes après accidents de la circulation.
 - 29. Taxe sur les bars privés- 2011 et 2012.
 - 30. Taxe et redevance sur les funérailles et sépultures 2011 et 2012.
 - 31. Taxe sur la délivrance des permis de conduire et permis provisoires.
 - 32. Taxe sur les pylônes de GSM.
 - 33. Taxe sur les implantations commerciales.
10. Mode de passation de marché et cahier spécial des charges pour la fourniture, l'installation et la maintenance du matériel et des logiciels nécessaires à la délivrance de passeports et titres de séjours biométriques .



11. Vente d'un véhicule déclassé- Peugeot Boxer.
12. » Mérites sportifs 2013 ».
13. Fabrique d'Eglise de Quiévrain- MB n°1 2013.
14. Fabrique d'Eglise de Quiévrain- Budget 2014.
15. Projet de règlement concernant la prévention incendie des bâtiments existants , abritant soit un logement ou un établissement accessible au public.
16. Règlement complémentaire de roulage.
 - a. Rue du marais.
 - b. Place de la Gare.
 - c. Rue du Chemineau.
 - d. Carrefour des rues du Chemineau, Centenaire et Tombois.
 - e. Esplanade de la rue de l'Abattoir.
17. Maison du Tourisme- Désignation d'un Administrateur.
18. Marché public de travaux- réparation du revêtement hydrocarboné de la rue d'Angre à Baisieux- modification du cahier spécial des charges.
19. Modification du règlement d'ordre intérieur de la CCATM.
20. Adoption de la Charte Carrefour des générations .
21. ADL- Comptes et bilans annuels.

HUIS-CLOS,

Par le Collège,

La Directrice générale FF,


C. Bouillé



La Bourgmestre,


V. Damée